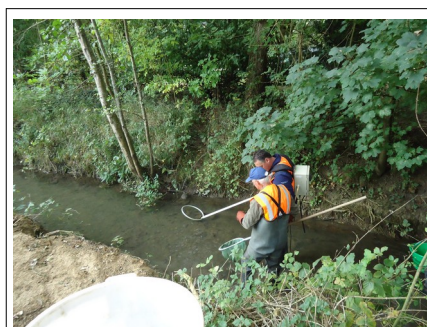


# Pêche électrique dans le Miosson, le 23 Septembre 2022

Dans le cadre des travaux de renaturation du Miosson en centre bourg de Saint-Benoît, le tracé du bras droit du Miosson situé entre la place Théba et le pré de la Couture doit être modifié. Le canal rectiligne du Miosson sera remplacé par des méandres avec création de radiers et de fosses dans le but d'offrir des habitats diversifiés pour la faune aquatique. Les travaux de reméandrage se feront en assec, l'eau du Miosson sera déviée temporairement dans le bras gauche situé entre le parking Saint-Nicolas et l'avenue de Lorch. Le technicien de rivière du Syndicat du Clain Aval a sollicité la Fédération de Pêche de la Vienne pour opérer à une pêche électrique dans la partie qui sera reméandrée avant qu'elle ne soit en assec, afin de recueillir puis déplacer les poissons présents dans cette portion de rivière.

9H00 ce vendredi 23 septembre, un technicien de la Fédération de pêche rappelle les consignes de sécurité : port de bottes et de gilet de sécurité, mais pour ceux qui sont dans l'eau, port de waders de pêche, port de gants isolants et de gilet de sécurité. Tous doivent suivre les directives de la personne manipulant l'épuisette électrique et se tenir à une distance raisonnable de l'épuisette électrique (risque d'électrocution).

Suivi en photographie de la pêche électrique :



La pêche avec l'épuisette électrique nécessite à minima 3 personnes : celle qui détient l'épuisette avec la batterie sur son dos, celle qui recueille les poissons avec une épuisette à filet et la troisième personne qui suit en retrait avec un seau pour récupérer les poissons pêchés.



C'est en bordure de rive, sous les racines que se cachent les poissons



Une impulsion de courant via l'épuisette électrique, fait remonter en surface les poissons



Les poissons sont recueillis dans l'épuisette à filet



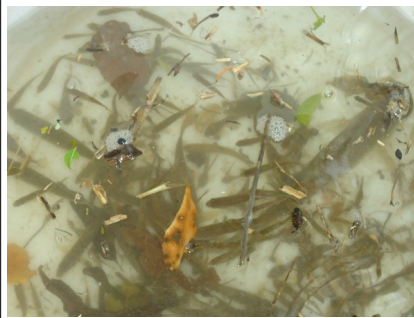
Transfère de l'épuisette

Les poissons pêchés sont rapidement transférés dans un seau contenant de l'eau de la rivière, puis lorsque le seau est moyennement rempli, son contenu est transvasé dans le seau de collecte.



Poissons dans le seau de collecte

Les poissons de différentes tailles s'agitent dans tous les sens. Leur taille varie de 1 à 10 cm environ, hormis l'anguille qui avoisine les 25 cm de longueur.



Anguille européenne



Les poissons sont transportés pour être remis à l'eau dans le Clain. La température de l'eau du Clain étant plus élevée que celle du Miosson, un temps d'acclimatation est nécessaire aux poissons avant qu'ils ne quittent le seau de collecte.



Brice Nowosielski, chargé de mission à la Fédération de Pêche de la Vienne, estime qu'environ 400 poissons ont été pêchés ce jour parmi les espèces suivantes : une anguille, des chabots, des vairons, des loches franches, des chevesnes, des barbeaux fluviatiles, des spirilins et des goujons. L'anguille et le chabot sont deux espèces protégées, le vairon, le chabot et la loche franche sont des espèces accompagnatrices de la truite fario, ce qui est un indicateur d'une qualité satisfaisante de l'eau de la rivière (riche en oxygène, peu de sédiment et température fraîche).

Document de la Fédération de Pêche de la Vienne sur la pêche électrique :  
<https://www.youtube.com/watch?v=BV02W4fmKjA>



Photographies avec identification des espèces piscicoles :



Chabot



Vairon



Loche franche



Barbeau fluviatile



Chevesne



Spirin



Goujon